

A ces causes demande humblement au Parlement de maintenir le présent tarif de transport de céréales (Nid-de-Corbeau).

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

[Traduction]

M. NEIL—ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre de citoyens de Tofield et de Sherwood Park en Alberta. La pétition est adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les pétitionnaires souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y porter remède. Ils déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. FLIS—ON DEMANDE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI C-155

M. Jesse P. Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des contribuables du Canada qui habitent au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Canada, déclarent humblement qu'à cause des pertes subies par suite du transport du grain, les chemins de fer du Canada sont incapables d'investir en vue d'accroître la capacité de transport du réseau ferroviaire, ce qui est nécessaire afin de rétablir la réputation autrefois excellente du Canada à titre de fournisseur et d'exportateur fiable, que le projet de loi C-155, concernant le transport du grain de l'Ouest, permettra ces investissements tout en assurant la protection dont ont besoin les agriculteurs de l'ouest du Canada, et que l'adoption de ce projet de loi permettra de créer des dizaines de milliers d'emplois d'un bout à l'autre du pays, contribuant ainsi à la reprise économique. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de cesser les futilités chicanas procédurières, de mettre fin immédiatement au débat et de se prononcer sur le projet de loi C-155. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition signée par 23 bons citoyens de Gananoque, en Ontario. A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens;

Pétitions

attendu qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; attendu que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai une pétition adressée à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. En voici le texte. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de déclencher des élections dans les plus brefs délais, et concluent en ces termes: «A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.»

Contrairement à la pétition présentée par le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Flis), celle-ci dit bien «prier» et non «plier».

M. Flis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le leader à la Chambre a vérifié ma pétition et a constaté qu'elle était conforme au Règlement. Je demande au député de retirer ses remarques désobligeantes et de respecter les règles de la Chambre.

M. Nielsen: Monsieur le Président, au sujet du même rappel au Règlement. J'ai bel et bien vérifié la pétition. Elle n'était pas signée par trois députés, comme elle doit l'être pour être conforme.

M. KRISTIENSEN—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, dans un esprit de solidarité entre Canadiens de part et d'autre des Rocheuses, je suis heureux, en ma qualité de député de la Colombie-Britannique, de présenter la pétition suivante signée par 18 résidents de Maidstone, Battleford et Waseca, en Saskatchewan, de Hull, au Québec, et d'Ottawa, en Ontario. Elle s'adresse à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. La pétition des soussignés, habitants de la Saskatchewan et d'ailleurs, qui se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, avec l'assurance que votre honorable Chambre leur répondra favorablement, rappelle humblement que les soussignés ont mûrement réfléchi au plan de rechange proposé par le Nouveau parti démocratique et ont conclu qu'il fallait maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau et que les chemins de fer devaient être améliorés et transformés partout au Canada en un réseau de transport moderne et efficace. Les soussignés prient humblement et instamment le Parlement d'adopter ce plan de rechange du Nouveau parti démocratique qui ne modifiera pas le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.